

► La santé : nouveaux défis pour le développement

Sous la direction de Hamidou Niangaly,
Valéry Ridde et Josselin Thuilliez



Raymond Decary, « administrateur d'abord, naturaliste ensuite »

Pascal Gendreau

RÉSUMÉ

La politique coloniale de la France évolue progressivement, de la Première guerre mondiale à la Libération, de la « mise en valeur » vers ce qu'on appellera le « développement ». Raymond Decary est, à Madagascar, un des acteurs de ce mouvement. Administrateur colonial et en même temps naturaliste, ethnologue, puis administrateur de la science à Madagascar, sa double identité en fait un fonctionnaire singulier, qui, servant sous des régimes politiques très contrastés de 1916 à 1944, anticipe ou accompagne les évolutions de long terme.

MOTS-CLÉS

recherche coloniale, mise en valeur, Plan de développement économique et social, Institut de recherche scientifique de Madagascar, Madagascar

Raymond Decary est, de la Première Guerre mondiale à la Libération, un acteur singulier de la vie coloniale. Son regard atypique découle de sa position simultanée dans deux espaces sociaux : l'administration coloniale et la recherche. Entre 1916 et 1944, Raymond Decary a en effet été à la fois fonctionnaire colonial à Madagascar, de postes en brousse au cabinet du gouverneur général, et naturaliste, ethnologue, puis administrateur de la science à Madagascar. C'est d'ailleurs par ses nombreux écrits scientifiques et ses importantes donations, notamment de spécimens botaniques et zoologiques au Muséum d'histoire naturelle, qu'il est resté dans la postérité. Mais c'est en tant que fonctionnaire colonial qu'il nous intéresse ici, car sa double identité ou appartenance, qui a imprégné sa vision et sa pratique d'administrateur, a parfois pu le mettre en porte-à-faux avec la politique coloniale de l'époque, celle de la « mise en valeur ».

Encadré 1 : Albert Sarraut et la politique de « mise en valeur »

La carrière de Raymond Decary se déroule dans le cadre de la politique coloniale de l'entre-deux-guerres, fortement inspirée de l'idée de « mise en valeur », c'est-à-dire d'exploitation des ressources de la colonie pour les besoins de la métropole, théorisée au début des années 1920 par Albert Sarraut, ministre des Colonies : « Pour réparer les ruines et les ravages de la guerre, la mère-patrie peut puiser dans ses colonies des moyens en quelque sorte illimités de forces matérielles et commerciales » (Sarraut, 1923).

La question de la main-d'œuvre est « la clé de voûte de l'édifice économique qu'il faut bâtir ». Il convient en préalable de lutter contre la sous-population, ce qui implique « d'organiser et de poursuivre méthodiquement la lutte énergique contre les maladies, les épidémies qui déciment les populations autochtones » et de combattre la mortalité infantile et la mortinatalité. On doit « instruire les indigènes » car cette instruction « s'accorde [...] avec nos intérêts économiques, administratifs, militaires et politiques les plus évidents ». L'« instruction de masse » améliorera la qualification, donc la « productivité de l'indigène », et développera une « élite » d'agents techniques, nécessitée par la demande croissante des entreprises, et de « petits fonctionnaires indigènes moins coûteux pour les budgets coloniaux que leurs homologues européens ». Selon le plan Sarraut de mise en valeur des colonies, l'État construit les infrastructures, tandis que les privés investissent dans l'industrie et l'agriculture pour assurer l'approvisionnement de leurs usines en métropole. Ce plan¹ est donc avant tout un programme de travaux publics (construction de ports, de voies fluviales, de voies ferrées, de routes et quelques travaux d'irrigation) par colonie et par ordre d'urgence (Coquery-Vidrovitch, 1979).

Sans remettre en cause la politique de mise en valeur d'Albert Sarraut², le Front populaire lui apporte quelques inflexions. L'objectif à atteindre reste « l'enrichissement des colonies », mais c'est « au profit des indigènes », même si le mobile n'en demeure pas moins d'en faire ainsi « de meilleurs consommateurs pour les produits métropolitains » (*Ibid.*). Ces orientations vont perdurer dans leurs grandes lignes sous Vichy, mais s'annoncent aussi des transformations qui se concrétiseront après la guerre (*Ibid.*).

- 1 Qui ne verra pas le jour, faute de crédits, le Parlement ayant choisi de consacrer les ressources françaises à la reconstruction nationale.
- 2 Lequel était membre du Parti radical qui appartenait à la coalition gouvernementale du Front populaire.

On cherche à montrer ici comment l'aspiration de Decary à être reconnu dans deux espaces sociaux, qui fonctionnent selon des logiques et des modes de consécration distincts, l'a amené à penser l'action coloniale un peu différemment de sa hiérarchie.

L'approche développée dans cet article ne suppose pas de linéarité de la trajectoire mais est sensible, pour reprendre des concepts introduits par Pierre Bourdieu, aux transformations historiques des « champs » sur lesquels s'étend la « surface sociale » de Raymond Decary et qui l'obligent à se repositionner constamment (Bourdieu, 1986). Trajectoire professionnelle qui, en traversant des régimes politiques très contrastés, est plus marquée par son « ethos » de fonctionnaire et de chercheur que par ses propres dispositions politiques.

Le *Journal*³ de Raymond Decary est l'une des principales sources de cet article. Tenu quotidiennement pendant son séjour à Madagascar, puis poursuivi en France jusqu'à la fin de sa vie, il montre au jour le jour la vie d'un fonctionnaire colonial dans ses différentes affectations. Nous nous appuyons également sur certains de ses rapports destinés au gouverneur et à la métropole (notamment son rapport sur la famine en pays androy, le plan de développement économique et social de 1939, jusqu'à présent non étudié, ses bilans de la recherche à Madagascar, son projet de création d'un institut de recherche malgache), et sur quelques-unes de ses publications scientifiques.

Ces sources doivent être maniées avec précaution. Le *Journal*, écrit sur le moment, non destiné à la publication, respire la sincérité. Mais il fait la part belle à ses tournées en brousse et à ses observations de naturaliste ou d'ethnologue, plus plaisantes à narrer que la routine administrative. Désireux de corriger l'image exclusive de chercheur qu'il a lui-même contribué à construire, il s'en défendra après la guerre : « Toute la partie administrative qui était naturellement la plus importante dans mes fonctions, y est à peu près laissée de côté, et je le regrette bien aujourd'hui car mon journal ainsi conçu ne donne pas une idée exacte de ma vie d'administrateur. À le lire, on pourrait croire que l'administration n'était pour moi qu'un accessoire, alors que c'était exactement le contraire : j'étais administrateur d'abord (figure 1),

3 Cahiers manuscrits déposés au MNHN (quatorze volumes pour la période 1916-1944) et éditions partielles réalisées par Yvonne Decary (2012a, 2012b, 2017).

naturaliste ensuite (figure 2) » (Decary, MS 3195). Par ailleurs, Decary, à partir de 1941, a, par prudence, tenu son *Journal* en « parties doubles » : tout ce qui pouvait être politiquement sensible, dans le climat de l'époque, était rédigé sur des feuilles séparées. De retour en France, il a recopié son *Journal* en y intégrant ces développements, « sans en changer un mot », nous dit-il (Decary, 2012a). Est-ce lui faire un mauvais procès que de se demander s'il n'a pu, a posteriori, à un moment où sa notoriété ne rendait pas improbable la publication de son *Journal*, revoir certaines formulations ?

Les rapports administratifs suscitent un autre type d'interrogations. L'euphémisme y est normalement de mise, surtout dans des périodes politiques délicates ; passant par différents niveaux de la hiérarchie, la rédaction initiale de l'auteur peut aussi être modifiée en cours de route. Écrit juste après les événements, le rapport de Decary sur la famine en pays androy ne s'encombre pas de ces prudences, mais il ne sera pas transmis au ministère. En revanche, on ne peut considérer que le plan de développement économique et social donne un juste reflet de ses idées ; c'est bien Decary qui le rédige, mais sous le regard attentif du gouverneur, qui le transmettra à Paris sous sa signature.

Figure 1 : Raymond Decary, administrateur, à la cérémonie du 14 juillet 1936



Raymond Decary, MS 3122, feuillet 5, 1936 © Muséum national d'histoire naturelle/Yvonne Decary.



Figure 2 : Raymond Decary, naturaliste, à côté de la plante à laquelle il a donné son nom

Raymond Decary, MS 3120, feuillet 38, 1939 © Muséum national d'histoire naturelle/Yvonne Decary.

Sous ces réserves, nous montrerons dans la première partie comment, au début des années 1930, Decary s'oppose à l'appareil colonial, convaincu par son travail de recherche que la destruction des cactus a entraîné la famine de 1930-1931 en pays androy. Dans la deuxième partie, nous verrons comment sa carrière administrative et ses propres dispositions politiques vont être bousculées par les changements de régime. Malgré ses préventions à l'encontre du Front populaire, il se sent plus en phase avec sa politique coloniale, qui fait une place à la « recherche coloniale », qu'avec l'application sans précaution par le gouverneur Olivier (1924-1930) de la politique de « mise en valeur ». Après la défaite de 1940, ses sympathies pour Pétain sont sans doute suffisamment apparentes pour que le Gouverneur vichyste lui confie la responsabilité de la propagande. Pourtant, ces fonctions, qui l'écartent de la recherche, semblent lui peser et il sera soulagé qu'on les lui retire en novembre 1941 (Decary, 2012a). De retour en France, il réalisera le projet longuement mûri de structuration de la recherche scientifique à Madagascar.

Encadré 2 : Raymond Decary (1891-1973), quelques repères biographiques

Issu de la moyenne bourgeoisie champenoise (son père était fonctionnaire du Trésor public), le jeune Decary part en 1912 au service militaire, muni d'une licence en droit. Il est sous-lieutenant quand la guerre éclate. Gravement blessé en septembre 1914 lors de la bataille de la Marne, déclaré inapte à retourner au combat, il apprend que les officiers de réserve dans sa situation sont demandés aux colonies pour relever les officiers d'active appelés au front. C'est ainsi qu'il séjourne à Madagascar de juillet 1916 à septembre 1919. Affecté dans la région de l'Androy au sud de l'île, en juillet 1917, il prend le commandement d'une compagnie de tirailleurs malgaches. Mais « ses tâches débordent vite le cadre militaire : il rend la justice, contrôle le commerce, se préoccupe d'agriculture ; la distance – quinze jours pour rejoindre la capitale en filanjana (chaise à porteurs) – lui accorde une grande marge de liberté dans l'appréciation des directives administratives et militaires ; aussi prend-il des initiatives. La gestion au quotidien exigeait des adaptations et des compromis incessants de la norme réglementaire avec la population indigène que Decary apprend à connaître en l'observant et dont il entreprend l'étude⁴ » (Balard & Maestri, 2001).

Démobilisé, il présente sa candidature aux services civils de la colonie, où il repart en juin 1920. Reçu en octobre 1921 au concours de l'École coloniale, il choisit tout naturellement Madagascar à sa sortie, en 1922. Il y restera jusqu'à la fin de sa carrière, en 1945.

Pendant toute sa période malgache, il alterne séjours en brousse et affectations à Tananarive. Dès son arrivée, il se révèle un homme de terrain qui se passionne pour la botanique et les autres sciences naturelles, puis pour l'ethnologie, avec une curiosité pour le pays et ses habitants rare chez les fonctionnaires de l'époque.

4 Decary apprendra non seulement le malgache mais aussi l'antandroy, et publiera en 1928 un *Lexique franco-antandroy* (Decary, 1928b).

En poste à trois reprises en pays androy, alors que s'applique une ferme politique de recrutement de main-d'œuvre indigène, il analyse le fragile équilibre agro-environnemental de la région avant de devoir faire face en 1930-1931, comme chef de province, à une terrible famine. À Tananarive, en 1938-1939, il est le principal rédacteur du premier plan de développement économique et social de Madagascar, élaboré à la demande du gouvernement de Front populaire. Responsable d'un nouveau service de la recherche scientifique entre 1937 et la fin de son séjour à Madagascar, il mobilise, au service de son action administrative, son expérience de chercheur de terrain avant de promouvoir à la Libération la création de l'un des premiers instituts de recherche coloniale.

1. L'opposition à l'appareil colonial : l'« affaire » des cactus en pays androy

Dès son arrivée dans le sud de l'île, Raymond Decary se passionne pour le mode de vie des populations locales et analyse l'équilibre agro-pastoral du pays androy autour du cactus. Son regard d'administrateur en sera modifié, jusqu'à la critique explicite des politiques mises en œuvre par son administration.

1.1. « Mise en valeur » contre *raketa*

La *raketa* ou raquette (*opuntia stricta*), cactus de trois à cinq mètres de haut, a été introduite à Fort-Dauphin en 1769. Elle y connut un développement prodigieux, utilisée par les populations comme clôtures de protection, mais aussi pour nourrir les bœufs et pour se nourrir elles-mêmes. Elle a valu à la région l'épithète rébarbative de « brousse cactée » (Decary, 1969 ; 1973), et au pays lui-même son nom, « pays des épines » : « Aux bœufs les raquettes fournissaient une nourriture aqueuse et fort opportune en saison sèche, quand les mares étaient vides et que les animaux n'étaient pas encore partis en transhumance » (*Ibid.*). « Aliment pour les humains aussi, poursuit Decary, la *raketa*, ou plutôt sa figue, jouait un rôle nutritif dans l'existence de l'autochtone. Produit d'appoint en temps normal, la figue devenait un important aliment de remplacement vendu sur les marchés au cours des disettes. Avec une vingtaine de fruits, l'estomac se trouvait satisfait pour une demi-journée, et on était en outre à peu près désaltéré » (*Ibid.*). Troisième avantage du cactus : parce qu'il était gorgé d'eau, il empêchait les cultures sur brûlis, pratiques traditionnelles des paysans, néfastes car propres à appauvrir les sols.

Le cactus et l'Antandroy constituent ainsi une association botanico-humaine, dans une symbiose que les populations illustrent par la formule : « *Longo Tandroy sy Raiketa* » (« les Antandroy et les raquettes sont parents ») (*Ibid.*).

C'est à cette symbiose que va s'attaquer l'administration coloniale. Lyautey, chargé par Gallieni de la conquête du sud de l'île (1901-1903), notait déjà que la raquette avait gêné la progression des troupes françaises. Plus tard, en rendant difficile l'accès des habitats, elle protège de l'administration coloniale (impôt, conscription, recrutement de travailleurs⁵) les « indigènes » qui développent à son égard une stratégie de « l'évitement » (Kaufmann, 2001).

C'est Henri Perrier de la Bâthie, prospecteur et passionné de botanique, arrivé à Madagascar en 1896 comme chercheur d'or, qui sera à l'origine de la destruction de la raquette. Il achète une propriété agricole dans le nord et devient conseiller du gouverneur pour la mise en valeur de l'île. Après plusieurs séjours dans le sud (mais pas, semble-t-il, en pays androy), il affiche sa confiance dans les possibilités agricoles du sud-ouest, du fait notamment de la fertilité des terres, mais à condition qu'il s'agisse d'une agriculture « scientifique », mise en œuvre selon les méthodes européennes (Perrier de la Bâthie, 1934).

Perrier de la Bâthie voit dans le cactus une véritable calamité. Il conteste son intérêt pour l'alimentation du bétail et note que le mode d'élevage pratiqué par les Antandroy favorise la propagation de la tuberculose bovine (Perrier de la Bâthie, 1928). Il critique le mode de vie pastoral, sans droit de propriété, « incompatible avec l'économie de marché et un État bien organisé » (Middleton, 1999).

En 1923, un colon de Tuléar, M. Jamet, se plaint de l'envahissement des cactus sur ses terres. Jamet est considéré comme un colon « éclairé », dont l'exploitation modèle, mise en avant par le gouverneur général, est la preuve que, si la région est arriérée, c'est parce que les indigènes, « paresseux et techniquement incompetents » (Olivier, 1931), se contentent de figues de Barbarie (Middleton, 1999). Pour le gouverneur, « seule la faim peut sortir les indigènes de leur apathie » (Olivier, 1931).

Perrier de la Bâthie préconise alors l'utilisation de la cochenille (*Dactylopius ceylonicus* ou *coccus cacti*) pour détruire le cactus, comme en

5 Par le système des « prestations », forme de travail forcé, remplacé par le SMOTIG (Service de la main d'œuvre des travaux publics d'intérêt général) en 1926, aboli en 1937.

Australie où elle s'est révélée efficace. Il trouve un allié en Georges Petit, zoologiste du Muséum à Paris, qui a effectué une mission à Tuléar en 1921-1922 : « D'un point de vue économique et pratique, d'un point de vue humanitaire, comment justifier que l'on maintienne des races aussi robustes que les Antandroy dans un état de semi-famine, sous prétexte que cet état peut être combattu par les figues. Est-ce qu'une des solutions du problème de la main-d'œuvre, qui est si préoccupant à Madagascar, ne repose pas dans le combat contre la malnutrition chez les indigènes ? La colonisation européenne bénéficierait aussi de la récupération sans coût des meilleures terres du sud et sud-ouest » (Petit, 1929).

Face à la coalition de l'administration, des colons, et de leurs cautions scientifiques, Raymond Decary se retrouve bien seul. Alerté sur l'intérêt que suscite la cochenille dans le sud de l'île, il recommande de procéder d'abord à des essais (Decary, 1925a). Alors que les choses s'accroissent, il insiste dans divers articles scientifiques sur la prudence nécessaire. Si la destruction des raquettes peut être souhaitable à Tuléar, où il y a beaucoup de concessions européennes, admet-il, ce n'est pas le cas en pays androy, province isolée qui n'est pas prête pour le développement colonial. Là où les terres sont fertiles, il n'y a pas d'eau, et il serait très difficile d'irriguer. Il souligne le risque d'une propagation de l'insecte vers l'est, qui entraînerait un exode des indigènes, l'élevage ne pouvant subsister sans les cactus (Decary, 1925a, 1925b, 1928a, 1930).

La mobilisation de Decary est vaine. En novembre 1924, Perrier de la Bâthie et Jamet introduisent la cochenille dans la propriété de ce dernier, d'où elle se propage très rapidement en pays Mahafaly et Androy. Ils le font sans aucune expérimentation préalable pour apprécier les éventuelles conséquences sur des espèces économiquement utiles, comme le préconisaient les entomologistes d'Australie (Middleton, 1999) et, à leur suite, Decary. En quatre ans, les cactus de ces régions sont totalement détruits (Allorge & Matile-Ferrero, 2011 ; Allorge, 2012).

1.2. La destruction de la *raketa*, responsable de la famine en pays androy (1931)

En octobre 1930, Raymond Decary est de nouveau affecté en pays androy, comme chef de province. Il doit faire face à la famine : « L'événement le plus saillant de ces quatre mois, le plus grave, le plus tragique⁶ aussi fut une famine sans précédent qui sévit dans l'Androy de novembre à janvier » (Decary, 2012b).

Devant la gravité de la situation, Decary réagit rapidement : « Les habitants vendent leurs bœufs à bas prix pour acheter du manioc et des patates, ils doivent parcourir des distances de 15, 20, 25 km pour trouver de l'eau. [...] Il fallait intervenir vigoureusement et de toute urgence, sans souci de vaine procédure administrative ; la vie d'une population entière était en jeu, la question "argent" ne pouvait pas se poser. Les crédits nécessaires me furent en quelques heures délégués par le Gouvernement général, que j'avais alerté sans mâcher les mots, et les appels adressés en même temps aux chefs des circonscriptions voisines étaient entendus. De tous côtés m'arrivèrent par camions des dizaines et des dizaines de tonnes de riz, de manioc et de patates, sans compter de nombreux récipients et bidons pour la cuisson des aliments et les transports d'eau. Il était cependant impossible de distribuer toute cette provende dans les villages eux-mêmes (pas de véhicules, sinon des charrettes) ; aussi ordonnai-je l'évacuation des habitants des zones les plus atteintes sur des centres de ravitaillement... » (Decary, 2012b). Parallèlement, Decary obtient des crédits pour effectuer des travaux routiers (route Fort-Dauphin/Fiana) de façon à assurer des revenus aux plus valides. Deux chantiers de cinquante hommes chacun sont lancés, les salaires versés d'avance.

Le bilan est lourd : « Il y eut des centaines de morts pour autant qu'on peut faire le bilan de la situation épouvantable qu'on vient de traverser. La race antandroy était en danger de disparaître – le mot n'est pas trop fort. Elle est sauvée pour cette année, mais de quoi demain sera-t-il fait ? 1931 s'annonce mal : sécheresse qui augmente, cultures qui diminuent, crimes qui augmentent, gens qui reprennent des habitudes vagabondes et surtout raquettes qui ont disparu, tout se ligue maintenant pour marquer l'Androy du signe de la désolation » (Decary, 2012b).

6 Il dira après la guerre qu'ils furent « le plus mauvais souvenir de sa vie professionnelle » (Decary, 1969).

Dans son *Rapport sur la situation économique de l'Androy pendant la saison chaude 1930-1931*, adressé en mars 1931 au gouverneur général, et reproduit dans son *Journal* (Decary, MS 3183), Decary parlera finalement de plus de mille morts⁷ ; il y en eut certainement beaucoup plus : « Dans la brousse, les chefs de village ou de groupement les cachent tant qu'ils peuvent dans la crainte de voir leur responsabilité engagée pour ne pas avoir dirigé à temps les affamés sur un centre de ravitaillement ; les jeunes enfants à la mamelle ne sont pas toujours déclarés : ça ne compte pas ; enfin il faut ajouter que de nombreux vieillards ont disparu, ils n'ont vu que leur fin hâtée par le manque d'alimentation » (*Ibid.*). Les pertes en bétail sont chiffrées entre 10 000 et 300 000 têtes selon les sources (Middleton, 1999). On assiste à des changements de comportement ; la culture sur brûlis, autrefois impossible à cause des *raketa*, redevient une pratique courante (Decary, 1973).

La famine a bouleversé la relation des populations à la vie coloniale. L'exode des populations, avec abandon des cultures, ainsi encouragé par l'Administration, a concerné des milliers de personnes de la région (Decary, MS 3183), qui devient la plus pourvoyeuse de main-d'œuvre non qualifiée, en particulier pour les plantations du nord. L'introduction de la cochenille est imputée localement aux « Vazaha⁸ », elle semble avoir été perçue par les populations locales comme beaucoup plus traumatisante que la conquête elle-même (Middleton, 1999).

Ces événements marquent d'autant plus profondément Decary qu'en tant que chercheur il avait vu venir le danger. C'est avec amertume que, dans son *Rapport*, il rappelle ses vaines mises en garde, et se fait accusateur : « Je ne connais que deux adversaires acharnés de la raquette : M. Perrier de la Bâthie et M. Petit⁹ et, si mes souvenirs sont exacts, ni l'un ni l'autre n'est venu en Androy [...] La cochenille a fait sa première apparition à Tananarive en 1922, et moi-même, dès 1923, je signalais le danger de sa propagation dans l'extrême sud. On ne m'a pas écouté ; bien au contraire,

7 Sur une population évaluée par Decary à quelque 150 000 « indigènes ».

8 Blanc, étranger.

9 Ce rapport est le seul document dans lequel Decary les met en cause explicitement ; encore ne leur impute-t-il pas la responsabilité de l'introduction de la cochenille dans le sud.

je fus critiqué, parfois assez vivement, dans certaines publications de France. Pendant ce temps-là, on introduisait la cochenille à Tuléar ; de là elle gagna l'Androy où elle détruisit tous les cactus. En 1921, au moment de la famine, les fruits de raquettes avaient fourni un appoint notable ; en 1930, il n'y avait plus ni fruits ni gros troncs pour donner de l'eau par pilonnage » (Decary, MS 3183, voir figure 3).

1.3. Une expérience fondatrice pour Raymond Decary

Dans le débat des années 1920 sur le cactus, Decary ne s'est exprimé que dans le champ de la recherche¹⁰, où il est encore peu connu. Il est vrai qu'à l'époque la recherche coloniale n'est pas structurée, elle est largement le fait d'individus isolés (explorateurs, « coureurs de brousse », voire aventuriers) à l'image de son modèle, Alfred Grandidier¹¹, mais aussi de Perrier de la Bâthie. Quant à Petit, il est zoologue et non botaniste, ses missions à Madagascar portent sur la biologie marine à Tuléar pour le compte de son laboratoire, celui des pêches et productions coloniales d'origine animale ; néanmoins, en tant que sous-directeur de laboratoire au Muséum national d'histoire naturelle, il bénéficie du poids des institutions scientifiques¹².

Decary ne voit pas que l'affaire échappe au champ de la recherche et se joue dans le champ politique et économique, où, jeune fonctionnaire, il n'a pas une grande « surface sociale ». Alors qu'il développe des arguments scientifiques dans des revues savantes, ses adversaires parlent aux colons et au gouverneur, et lui collent une étiquette de « conservateur » face aux « modernistes » de la « mise en valeur » : en défendant le cactus, Decary encouragerait la paresse et laisserait les populations dans un état primitif (Middleton, 1999).

10 Hors du circuit administratif, dans des articles parus dans des bulletins de sociétés savantes, signés simplement Raymond Decary, ou « Raymond Decary, correspondant du Muséum national d'histoire naturelle » (il a été nommé correspondant du Muséum en 1922), avec parfois la mention « administrateur colonial ».

11 Explorateur et naturaliste (1836-1921).

12 En 1933, de nouveau en conflit avec Petit, qu'il qualifie de « véritable requin, qui voudrait le monopole scientifique de Madagascar », Decary écrit : « Quelle outrecuidance, pour un non-officiel comme moi, de vouloir paraître à côté d'un "officiel" comme M. Petit, sous-directeur de laboratoire au Muséum » (Decary, MS 3184).

des gens jeunes et solides, qui étaient évidemment parmi ceux qui cultivaient le plus, non seulement pour eux mais aussi pour leur famille. Ils sont partis seuls laissant en Androy femmes et enfants. Combien leur départ représente-t-il d'hectares en friche ? Ce point aurait par lui-même ^{assez} peu d'importance, ^{je le} ~~je le~~ ^{meud en} ~~je le~~ ajoutant aux autres causes.

Il reste à traiter une deuxième question, celle de la disparition des raquettes. Tous ceux qui connaissent l'Androy sont unanimes à déplorer cette disparition rendue particulièrement néfaste en raison de sa soudaineté même. Je ne connais que deux adversaires acharnés de la raquette : M. PERRIER DE LA RATHIE et M. PETIT et, si mes souvenirs sont exacts, ni l'un ni l'autre n'est venu en Androy... La cochenille a fait sa première apparition à Tananarive en 1912, et moi même, dès 1923, je signalais le danger de sa propagation dans l'Extrême-Sud. On ne m'a pas écouté, bien au contraire, je fus critiqué, parfois assez vivement dans certaines publications de France. Pendant ce temps là, on introduisait la cochenille à Tuléar, de là, elle gagna l'Androy où elle détruisit tous les cactus. Résultat : en 1929, dix mille boeufs sont morts de faim dans l'ancienne Province d'Ambovombe (Rapport économique annuel pour 1929). En 1930, les troupeaux furent moins décimés, car ils parvinrent, tant bien que mal à s'adapter à la nouvelle situation : la néfaste transhumance augmenta pendant que les troupeaux restés dans le Sud mangeaient n'importe quoi; ils parvinrent même à consommer le "tarettra" ou aloès à fibres que les gardiens leur préparaient en brûlant les épines des feuilles, par le même procédé que celui qu'ils employaient pour les cactus. Je laisse à penser ^{quelle} la valeur nutritive de paquets de filasse ainsi avalés.

Mais les gens ne se sont pas adaptés comme les boeufs. En 1921, au moment de la famine, les fruits de raquette avaient fourni un appoint notable; en 1930, il n'y en avait plus ni fruit - - - - -

Figure 3 : Rapport sur la famine

Raymond Decary, *Journal*, MS 3183, feuillet 27, 25 mars 1931
 © Muséum national d'histoire naturelle/Yvonne Decary.

En 1931 en revanche, Decary s'exprime en tant que chef de province quand il fait son rapport au gouverneur sur la famine. Mais il découvre l'omerta coloniale : « Pour le moment, la famine est finie [...]. Les journaux n'en ont pas parlé, de cette situation : un mot d'ordre évidemment. Car il était prudent, bien qu'on ne puisse nous rendre responsables, d'éviter une intervention étrangère. Anglais et Américains ont l'œil sur nous. Quel tollé à Genève¹³ si on avait entendu annoncer que des centaines de gens venaient de mourir de faim et de soif dans une colonie française¹⁴ ! J'avais pris aussi quelques éloquents photos de "sinistrés". Le gouverneur général, auquel la question a été soumise, n'a pas voulu qu'elles soient développées par le service photographique officiel qui comprend des indigènes. C'est finalement l'administrateur Robin qui a fait personnellement le travail dans un laboratoire de la Sûreté générale » (Decary, MS 3183). Pire, il découvrira, quelques années plus tard, que son rapport n'a jamais été transmis au ministère.

Cet épisode laisse des traces dans son dossier administratif. Alors que sa notation atteignait, au début de 1931, 19,75/20, avec une appréciation exceptionnellement élogieuse, signée du Gouverneur général Léon Cayla, le même Gouverneur, contre l'avis du supérieur direct de Decary, ramène l'année suivante sa note à 18/20 et la tonalité de son appréciation est moins enthousiaste (ANOM, EE II 4269, dossier 769). Entre les deux, son *Rapport sur la famine*, dont on a vu comment il mettait en cause la politique coloniale, est parvenu entre les mains de Léon Cayla. Decary devra d'ailleurs attendre novembre 1936 pour être nommé, à la huitième proposition, administrateur en chef.

À l'époque, la notation administrative n'était pas communiquée aux intéressés. Néanmoins, Decary ressent douloureusement cette cuisante expérience, dont il saura tirer les leçons. Dans le champ de la recherche, il s'attachera, d'une part, à se faire reconnaître par les institutions scientifiques (le Muséum, l'Académie malgache) ; quand il aura à organiser la recherche dans la colonie, d'autre part, il prendra soin de ne pas la laisser dans la dépendance exclusive du Gouvernement général.

¹³ Siège de la SDN, où, au sein de la Commission permanente des mandats, le système colonial français est régulièrement questionné, notamment par les Anglais qui lui opposent leur modèle d'*indirect rule* (Dimier, 2004b).

¹⁴ 1931 est l'année de l'Exposition coloniale.

Plus généralement, son intérêt pour le mode de vie et les coutumes indigènes ne peut qu'être renforcé. L'administrateur Decary, contrairement aux fonctionnaires et colons auxquels il s'oppose, a connu, à l'École coloniale, les premiers enseignements de sciences sociales, notamment le cours d'ethnologie générale de Maurice Delafosse¹⁵ ; il y a côtoyé Robert Delavignette, qui sera dans ses différentes fonctions le fervent défenseur d'une approche coloniale plus pragmatique que juridique, s'inspirant de l'*indirect rule* anglaise¹⁶ (Dimier, 2004b). Comme eux, Decary est convaincu qu'il faut faire évoluer la population dans son milieu, sans la brusquer ni porter atteinte à ses traditions (Middleton, 1999). Il se plaira à rappeler les instructions (étonnantes pour l'époque) données en 1913 aux administrateurs, chefs de province et de districts autonomes à propos de la « politique indigène » : « Les lois d'un peuple ne sont que le reflet exact de son état social [...] On s'apercevra facilement combien le statut indigène, qui paraît si simple à l'observateur superficiel, est au fond complexe ; quelles racines profondes, dictées par une expérience séculaire, déterminent l'application de telles coutumes qu'un examen sommaire ferait considérer comme absurdes, combien la plupart d'entre elles présentent précisément ce caractère de constance et de généralité [...] et avec quelles précautions il convient d'apporter des modifications à un édifice social que la moindre imprudence peut bouleverser » (Decary, 1937 ; 1964 ; MS 3076). Decary aurait pu faire sienne la conception de Robert Delavignette, pour qui l'administrateur colonial doit « servir un territoire » plutôt que l'État colonial, car « ce territoire, c'est tout à la fois l'État, qui l'a imposé, et les sociétés indigènes qui y habitent, et dont il faut prendre en compte les intérêts » (Dimier, 2004a).

15 « À l'École coloniale, un de ses professeurs Maurice Delafosse "le père des savoirs africanistes" aura une influence sur lui. Tous deux auront bénéficié d'une double formation : naturaliste et orientaliste pour l'un, naturaliste et juriste pour l'autre » (Balard, 2001).

16 Comme Decary, Robert Delavignette (1896-1976) est reçu en 1921 à l'École coloniale par la voie interne. À sa sortie, en 1922, il est nommé au Niger. Il sera par la suite chef-adjoint du cabinet de Marius Moutet, ministre des Colonies, lequel le nommera directeur de l'École coloniale (1937-1946) (Dimier, 2004b).

2. Carrière et aléas politiques : du Front populaire à la Libération

À la fin de l'année 1933, Raymond Decary est nommé directeur-adjoint du cabinet du gouverneur général¹⁷. S'il peste¹⁸ contre ces fonctions qui le coupent du terrain, il indique aussi (Decary, MS 3191) que la scolarisation au lycée de sa fille aînée rendait nécessaire une affectation à Tananarive. Ce poste pourrait même être une opportunité pour sa carrière, mais il se défend de toute ambition administrative : « Je n'ai pas grande ambition et la fréquentation des hautes sphères ne me tente pas spécialement » (Decary, 2012b). Dès lors, sa carrière administrative et ses activités de chercheur sont affectées par les événements politiques, mais, du Front populaire à Vichy, il n'y a guère de lien entre ses sympathies politiques et ses satisfactions professionnelles.

2.1. Le Front populaire, une période gratifiante pour Decary

Decary voit avec inquiétude la victoire du Front populaire : « Dès que fut connu le succès définitif des gauches, le premier drapeau rouge avec faucille et marteau fut arboré à Tuléar par le médecin communo-autonomiste Raseta. Il resta exposé toute une journée ; l'administration n'osa pas l'enlever ; il ne suscita, du reste, aucune manifestation. En même temps était créé un "Comité de surveillance" des faits et gestes du gouvernement général, chargé, s'il était nécessaire, de demander au ministre le renvoi en France de fonctionnaires dénués d'opinions orthodoxes » (Decary, 2012b). C'est pourtant grâce au Front populaire que Decary pourra devenir un acteur important de la politique de recherche scientifique à Madagascar et qu'il se verra confier le soin de traiter des dossiers politiques de première importance.

2.1.1. Officialisation de la recherche scientifique à Madagascar

Jean Perrin (prix Nobel de physique en 1926), sous-secrétaire d'État à la Recherche, et Marius Moutet, ministre des Colonies, réunissent en 1937 un « Congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer », où Marius Moutet affirme « la volonté gouvernementale de pourvoir les colonies d'une organisation scientifique propre, nécessité d'urgence, condition de la mise en valeur, exemple à donner, lumière à faire jaillir pour éclairer la

17 Léon Cayla, gouverneur général de février 1930 à avril 1939.

18 « Un métier de chien », « une vie de bureaucrate » (Decary, 2012b).

route ». Le gouvernement installe alors un comité consultatif des recherches scientifiques de la France d'outre-mer auprès du Conseil supérieur de la recherche scientifique (lui-même créé en 1933).

À Madagascar, le gouverneur général crée un comité permanent d'études scientifiques, économiques et de la statistique, avec comme secrétaire général Raymond Decary ; celui-ci a bien sûr la compétence, mais aussi un traitement d'administrateur, gros avantage quand les décisions ministérielles ne s'accompagnent d'aucune création de poste (Faublée, 2003). Les fonctions de ce comité, organisme d'études et de recherche qui n'est subordonné à aucun service et n'a pas de budget propre, sont vagues¹⁹, mais, au cœur du pouvoir de la colonie, Decary travaille directement avec le gouverneur général. Pour la première fois, ses liens avec la recherche sont reconnus par l'administration. Non seulement il se ménage, avec le plein accord du gouverneur, de nombreuses et intéressantes sorties sur le terrain, mais ce dernier, sachant que Decary est toujours volontaire pour aller en brousse, l'utilise pour accompagner des personnalités en visite ou mission dans la Grande Île (Decary, 2012b).

Sur le volet de la recherche, Decary et son comité pourront se prévaloir d'un bilan conforme aux instructions ministérielles²⁰ : « recherche sur la gomme-laque, secrétée par la *Gascardia madagascariensis*, produit utilisable dans la fabrication de vernis, qui pourrait être exporté ; étude sur des plantes ayant des propriétés pharmacodynamiques, utilisées par les indigènes pour le traitement de la lèpre, et qui trouvent maintenant un emploi dans nos léproseries ; essais relatifs à des plantes tinctorielles, pour l'Atelier d'art appliqué malgache ; recherche sur la protection contre la foudre, avec la mise au point d'un paratonnerre à surface ionisée, installé à Tananarive », etc. (Decary, 1939).

19 Le comité, est chargé de « faciliter la recherche désintéressée de science pure, étudier toute question d'ordre général concernant l'application de ces recherches à la mise en valeur de la colonie. Il examine les programmes de développement économique qui lui sont soumis » (arrêté du 5 novembre 1937). « C'est ronflant, mais je ne vois pas encore exactement en quoi tout cela consistera : on le saura à l'usage » (Decary, 2012b).

20 Recherches appliquées qui ne laissent guère de place aux sciences humaines.

En même temps, Decary réfléchit à une « organisation scientifique » propre à Madagascar : dans son rapport du 14 mars 1940, sur le rôle de la science, des laboratoires et des organismes scientifiques à Madagascar, écrit en tant que secrétaire général du comité des études scientifiques et économiques²¹ (Decary, MS 3077) il préconise la création d'un centre général de recherches, rattaché aux instances métropolitaines et autonome par rapport au Gouvernorat général. Sachant qu'une telle organisation ne pourra être mise sur pied tout de suite, faute de crédits, Decary demande que soit dans l'immédiat constituée une « Station de recherches » ou un « Office des missions scientifiques », servant de support documentaire et logistique pour les travaux locaux et pour les chercheurs envoyés de France, et qui faciliterait la publication de ces travaux dans les revues du Muséum ou de l'Académie malgache (Decary, 1938, MS 3077).

2.1.2. Des dossiers sensibles

2.1.2.1. Le rapport sur les « famines »

Le 24 juin 1936²², le ministre des Colonies, Marius Moutet, adresse aux gouverneurs généraux une dépêche leur demandant des rapports sur les « famines » dans les colonies (Decary, MS 3184). Il souhaite qu'on lui propose « des mesures nouvelles pour lutter contre les famines et la sous-alimentation des indigènes », mais aussi que l'on puisse y associer les intéressés²³.

Chargé par Léon Cayla de préparer la réponse au Ministre, Decary découvre peut-être à ce moment que le même Cayla, déjà gouverneur en 1931, n'avait pas transmis rue Oudinot son rapport de l'époque sur la famine en pays androy²⁴. Il voit là l'occasion de faire passer ses idées ; dans une note de vingt-huit pages du 20 septembre 1936 (Decary, MS 3184), il reprend

21 Rapport non publié, reproduit dans son *Journal*.

22 Soit vingt jours seulement après l'entrée en fonctions du gouvernement ; c'est dire son inquiétude concernant la situation des populations indigènes.

23 « J'estime qu'un système colonial n'est pas viable quand il ne peut pas être animé du dedans par les indigènes qui doivent en bénéficier » (Moutet, dépêche du 24 juin 1936).

24 « En France, on n'eut pas connaissance de cette famine et le Gouvernement de la colonie n'en fit pas de compte rendu au Ministère, pour qui la Grande Île devait rester "l'île heureuse". À Madagascar même, je voulus, une dizaine d'années plus tard, retrouver dans les archives les rapports que j'avais établis et le dossier des correspondances échangées à l'époque. Ma recherche demeura vaine... » (Decary, 1969).

les analyses et propositions de son rapport de 1931, en s'attardant sur les caractéristiques des populations antandroy et leur aptitude à s'approprier les mesures qu'il avait alors proposées (développement de l'hydraulique agricole, priorité donnée aux cultures vivrières, création de « greniers de réserve, greniers collectifs (semences et vivres) sous la responsabilité du chef de village²⁵ », élaboration de « plans de mobilisation en cas de disette »). Decary précise sobrement que sa note « a servi de base à une lettre plus condensée, adressée au ministre » (Decary, MS 3184).

2.1.2.2. Le plan de développement économique et social

L'ambition du gouvernement de créer un « Fonds colonial »²⁶ pour financer des programmes de développement se heurta au refus du Sénat (Cohen, 1972). Le ministre dut se résoudre en janvier 1937 à la nomination d'une simple commission d'étude des problèmes coloniaux, chargée de mettre en évidence les besoins et aspirations des « populations indigènes ». Ce fut la Commission Guernut²⁷, à laquelle le Sénat refusa le budget qui lui aurait permis de faire des enquêtes sur le terrain (Lagana 1989) : « [La] Commission, qui comprend une tripotée de gens plus ou moins coloniaux, travaille en chambre, à Paris, ce qui n'est pas bien pénible, et fait ses enquêtes par écrit, au moyen de questionnaires adressés aux colonies » : « habitation et alimentation des indigènes, le problème des métis, l'industrie aux colonies, le développement de l'agriculture, – et j'en oublie encore » (Decary, 2012b).

Là encore, le gouverneur confie le dossier à Decary : « Sale travail, en réalité, que personne n'a voulu faire ici dans la crainte de se compromettre et, qu'en désespoir de cause, M. Cayla m'a donné à faire. Pour moi, cela m'intéresse et m'amuse et... je ne crains pas les compromissions, n'attendant pas d'avancement et ne tenant pas du tout à passer gouverneur. J'y dis donc les choses telles qu'elles sont, me plaçant au point de vue strictement objectif, mais je suis bien persuadé que quand je présenterai mon papier

25 Idée (déjà appliquée en AOF depuis la fin de la Première Guerre mondiale) reprise et systématisée par le gouvernement de Front populaire, dans le cadre de la lutte contre les famines dans les colonies (Coquery-Vidrovitch, 1979).

26 Idée reprise à la Libération (création du FIDES, Fonds d'investissement pour le développement économique et social).

27 Du nom d'un ancien ministre des Colonies.

au gouverneur, il y aura bien des passages qui ne lui plairont pas et qu'il me fera recommencer : toutes vérités ne sont pas bonnes à dire » (Decary, 2012b).

En 1938, le ministre, bien que privé de moyens de financement, demande aux gouverneurs généraux d'élaborer des plans de développement économique et social. Le gouverneur attache beaucoup d'importance à ce dossier et y consacre deux heures chaque jour avec Decary, à qui il l'a confié. (*Ibid.*). Il est vrai que l'exercice est politiquement sensible. Le gouverneur, en poste depuis 1930, doit épouser les nouvelles orientations. Il sait qu'il peut s'appuyer sur Decary qui, à défaut de sympathie pour le Front populaire, n'affiche pas d'ambition personnelle, se situe en dehors des intrigues politiques, et peut se prévaloir d'une parfaite loyauté, d'une connaissance exceptionnelle du pays, d'une rare puissance de travail et d'une grande aptitude à rédiger. Le tandem Cayla-Decary sait utiliser les hésitations et l'étroitesse des marges de manœuvre du ministère.

La note préliminaire, signée du gouverneur, insiste sur « l'intérêt immédiat de la population autochtone », ce qui tranche avec les formulations habituelles de la doctrine Sarraut ; mais, si l'on considère l'ensemble du document, c'est la continuité qui l'emporte²⁸. La chute du Front populaire signera la fin de cette tentative de planification coloniale.

Encadré 3 : Le plan de développement économique et social (Gouvernement général de Madagascar et Dépendances, 1939)

Il est rappelé que l'emprunt de 735 millions de francs que Madagascar a été autorisée à contracter en 1931 a permis la construction de gros ouvrages maritimes, d'une voie ferrée de Betsiléo à la mer, l'extension du réseau routier, l'aménagement de plusieurs milliers d'hectares de terres incultes ; dans le domaine sanitaire, la lutte contre les endémies ; concernant l'enseignement, la création de l'école primaire supérieure de Tananarive, de l'école régionale et du groupe scolaire de Tamatave.

Les financements pouvant être affectés au plan n'étant pas connus, le document donne l'état actuel des besoins répartis en trois catégories selon l'urgence.

La Section I détaille les besoins en matière de développement économique. Elle souligne que le réseau routier comporte 25 000 km dont 3 000 empierrées. Le réseau ferré, réseau à écart métrique, est long de 859 km, et, la ligne Fianarantsoa/Côte-est ayant été ouverte en 1936, la création de lignes nouvelles ne s'impose pas. Si bien qu'au total, en matière d'infrastructures, les dépenses d'entretien et de fonctionnement (417,7 millions), généralement négligées dans la politique de « mise en valeur », deviennent significatives face aux dépenses d'investissement (574,1 millions).

²⁸ Comme nous l'avons déjà indiqué, on ne peut considérer que le plan reflète les idées propres de Raymond Decary.

Dans le domaine agricole, compte tenu de la médiocrité du rendement, les efforts doivent porter sur la formation du « cultivateur indigène » (mise en place « d'agents de propagande agricole ») et la sélection des espèces cultivées, mais les cultures d'exportation demeurent prioritaires : vanille, girofle, café, sisal, soja, haricots, ricin (qui fournit déjà de 3 000 à 4 000 tonnes à la Défense nationale). Pour le riz, dont les exportations ont triplé en 1938 par rapport à l'année précédente, seront recherchées une extension de la superficie des rizières et une augmentation des rendements. En matière d'élevage, l'accent est mis sur le bœuf, sachant que le zébu malgache remplit les boîtes de « *corned beef* » des rations de combat de l'armée française. La valorisation des forêts passe par la protection contre les feux de brousse, l'interdiction formelle du tavy (culture sur brûlis) et le reboisement.

Dix réserves naturelles ont été créées, une onzième est en cours d'approbation.

Dans le secteur minier, les efforts portent sur le graphite et le mica.

La Section II traite du développement social. En matière de santé publique et protection démographique, demeurent les préoccupations démographiques d'Albert Sarraut, qui poussent au développement des postes médicaux, dispensaires ruraux et postes d'accouchement. Les efforts porteront sur la médecine préventive et l'hygiène, par l'intensification des campagnes prophylactiques réalisées par des équipes mobiles (lutte contre le paludisme, la peste, la lèpre), la création de villages spéciaux pour l'isolement des malades, l'amélioration de l'alimentation. Le tout est conçu en coordination avec le programme de recherches de l'Institut Pasteur²⁹ (étude des affections en milieu indigène, résistance à l'égard des facteurs de morbidité).

S'agissant de l'enseignement, sachant qu'à la Colonie « l'enseignement constitue une initiation totale que le milieu environnant ne favorise pas et contrarie même parfois, le rôle de l'instituteur est avant tout de persuasion. La science ici importe moins que l'exemple. Est bon instituteur, non pas celui qui sait le plus ou qui est capable de donner un enseignement plus élevé, mais celui dont l'action personnelle se révèle la plus efficace pour élever le niveau général de la vie dans la région où il exerce ». En résumé, instruire c'est avant tout éduquer. L'école doit également permettre de « dégager une élite devant laquelle s'ouvrent plus larges les portes d'accès aux études supérieures. L'important, dans cette marche ascensionnelle, est d'agir avec précaution et de ne pas imposer à certains des étapes trop longues ou au-dessus de leurs forces. L'enseignement n'a pas pour fin, d'une manière générale, l'obtention d'un diplôme ; il ne formerait que des déclassés, parmi lesquels se recrutent souvent les aigris, voire parfois les perturbateurs. L'éloignement de Madagascar des grands centres d'activité européenne et sa situation insulaire qui limitent pratiquement à l'île les débouchés offerts aux jeunes intellectuels ne feraient qu'accroître le danger d'une telle pratique ».

L'instruction doit se plier aux besoins de chaque région. Mais malgré cette diversité, « il est essentiel de chercher à renforcer l'unité intellectuelle des habitants et l'on y parviendra en donnant à la langue française une place de plus en plus importante. Certes il n'est nullement question de renoncer au malgache qui continuera d'être la langue pratiquée couramment. On aura sans doute à vaincre chez le maître indigène une sorte d'apathie, une sorte de crainte de l'effort qui le pousseront à utiliser dans la classe la langue qu'il connaît le mieux et qui est comprise des élèves ».

29 La recherche scientifique n'est mentionnée qu'à propos de ces programmes traditionnels de l'Institut Pasteur. On pourrait s'en étonner, compte tenu des nouvelles orientations impulsées par Jean Perrin et Marius Moutet, reçues avec enthousiasme par Decary et avec faveur par le gouverneur Cayla. Mais la recherche coloniale, qui n'est pas encore structurée, trouverait difficilement sa place dans un plan de développement, lequel, toujours marqué par les conceptions d'Albert Sarraut, père des plans de développement coloniaux, reste principalement centré sur les infrastructures et la démographie.

À noter qu'en matière de constructions immobilières scolaires, l'investissement fait la part belle à l'enseignement « européen » (43 % pour la première urgence) par rapport à l'enseignement « indigène » (57 %). Et s'il est question d'ouvrir aux indigènes les portes de l'enseignement supérieur, rien de concret n'est proposé dans ce domaine³⁰.

Au total, le volet « enseignement » traduit davantage la prudence d'une pensée « conservatrice »³¹ que les idéaux d'émancipation de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale.

2.2. Le régime de Vichy : de la propagande au placard

Mobilisé en septembre 1939, Decary est rendu à la vie civile et affecté à Majunga en avril 1940 comme chef de région intérimaire. C'est de là qu'il envoie au gouverneur, en juin, un télégramme dans lequel il renouvelle l'assurance du dévouement total de la population et « son désir de continuer jusqu'à victoire finale de France et Angleterre toujours unies » (Decary, 2012a). Revenu à Tananarive, son respect pour le vainqueur de Verdun³², son anticommunisme et une méfiance vis-à-vis des Anglais³³ le classent clairement du côté du gouvernement vichyste, sans que son *Journal* ne permette de mesurer jusqu'à quel point il adhère aux thèmes de la Révolution nationale. En mai 1941, le nouveau gouverneur général, Armand Annet³⁴, ajoute la propagande à ses fonctions (figure 4) : « Hier, j'ai été nommé à mes nouvelles fonctions. En voici le titre exact : Chef du service de documentation, d'informations, de propagande et de recherche scientifique. En réalité, cette dernière est bien morte, et les trois premières branches du nouveau service absorbent la totalité de mon temps et au-delà » (*Ibid.*).

C'est paradoxalement à ce moment qu'à ses yeux sa situation professionnelle se dégrade. Il est obligé de renoncer à ses activités de recherche, et, bien qu'installé dans les cercles du pouvoir, il n'est pas à l'aise dans le climat de l'époque, qu'il caractérise ainsi après la guerre :

30 À l'époque, seule l'École de médecine et de pharmacie, connue sous le nom de l'École de Befelatanana, créée en 1896 sous l'égide du général Gallieni, avait la qualité d'établissement d'enseignement supérieur. C'est en 1941 que le premier embryon de la future école supérieure de droit a été constitué.

31 On pense notamment à *L'Étape*, de Paul Bourget.

32 Rappelons que Decary a combattu comme lieutenant d'infanterie en 1914, et a été grièvement blessé à la bataille de la Marne.

33 Née sans doute de la traditionnelle rivalité franco-anglaise à Madagascar et alimentée, comme en témoigne son *Journal*, par les drames de Mers-el-Kébir et l'expédition de Dakar.

34 Avril 1941-novembre 1942.

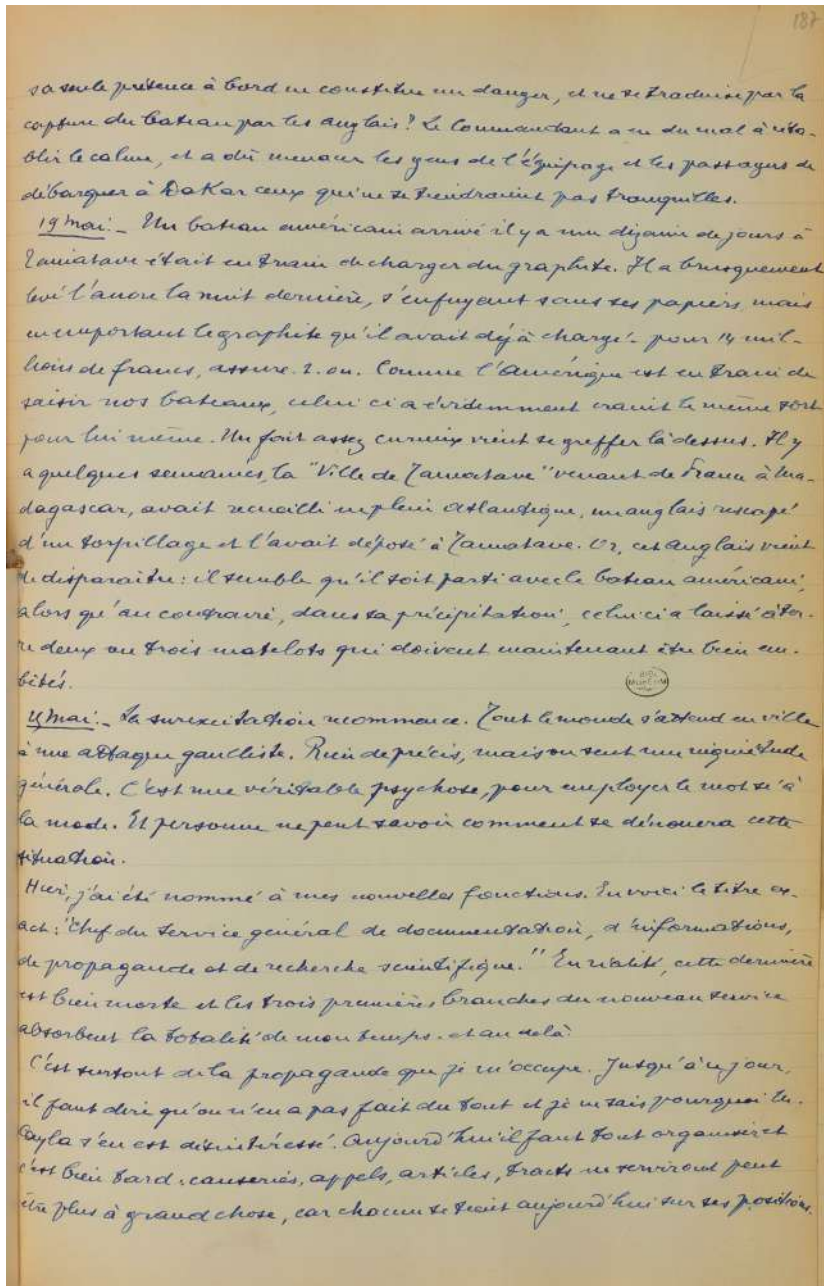


Figure 4 : Page du *Journal* de Raymond Decary

Raymond Decary, *Journal*, MS 3187, feuillet 187, mai 1941
 © Muséum national d'histoire naturelle/Yvonne Decary.

« Depuis l'armistice de 1940, il n'existait plus à Madagascar aucune sécurité pour les particuliers. La Sûreté générale aux aguets, exerçait sur chacun, et notamment sur les fonctionnaires, une surveillance inquisitoriale allant jusqu'à envoyer le soir des indigènes dans certaines propriétés pour s'assurer que les habitants n'écoutaient pas la radio anglaise interdite. Après la venue britannique, en mai 1942, les mesures restrictives furent prises en sens inverse. Bref, dès 1940, il fallut surveiller autant ses écrits que ses paroles : le régime du bœuf sur la plume et la langue. Des perquisitions pouvaient être à craindre. C'est dans ces conditions que j'ai pris l'habitude, à partir du 18 mai 1941³⁵, de tenir mon journal en partie double. La première contient le récit de mes déplacements et les faits de la vie courante ; la seconde se rapporte surtout aux événements politiques intéressant l'île. Elle était écrite sur des feuilles volantes, et je la recopie sans en changer un mot³⁶ » (Decary, 2012a).

Dès novembre 1941, le gouverneur lui retire la responsabilité de la propagande : « J'en ai été à la fois stupéfait et ravi : stupéfait, car je me demande si je ne suis pas vaguement limogé, et je connais certain imbécile qui a été jusqu'à me reprocher, dans le service d'information, de protéger la franc-maçonnerie ; et ravi car je vais peut-être pouvoir de nouveau me consacrer à un travail qui me permettra de m'éloigner des luttes politiques et des disputes qui se poursuivent en ce moment jusque parmi les gens dont le loyalisme est hors de contestation » (Decary, 2012a).

Il est alors nommé Inspecteur de la Recherche scientifique ; directement rattaché au gouverneur général, il centralise l'étude des questions intéressant les sciences appliquées et l'économie du pays. S'agissant d'un gouverneur très politique, peu intéressé par la recherche (il ne recrée pas l'ancien Service de la Recherche, ce qui ne sera fait qu'après l'arrivée des Anglais³⁷ et le départ d'Annet), et avec lequel l'entente n'est pas excellente, il est difficile de ne

35 Précisément la date à laquelle il est chargé de la propagande.

36 Le *Journal* déposé au MNHN correspond à la synthèse après coup des deux rédactions.

37 Decary note alors sobrement : « Une liste noire de 18 fonctionnaires a été dressée, qui seraient mis à pied dès l'arrivée des Anglais. Je ne figure pas parmi les condamnés » (Decary, 2012a).

pas voir dans cette nomination une mise au placard³⁸, même si elle permet à Decary de poursuivre les activités qui l'intéressent, jusqu'à sa mobilisation, en septembre 1943, qu'il ressent comme une sanction³⁹. Confronté à de cruelles épreuves familiales, il n'a plus pour objectif que d'obtenir son retour en France.

2.3. À la Libération, une nouvelle organisation de la recherche à Madagascar

En novembre 1944, toujours mobilisé, Raymond Decary rentre définitivement en France. Ne souhaitant pas une affectation militaire, il obtient, en décembre 1945, son détachement auprès de l'Office de recherche scientifique colonial (ORSC), chargé d'« orienter, coordonner et contrôler, les recherches scientifiques outremer » et d'étudier la création de centres de recherche dans les territoires d'outre-mer. Dans chaque gouvernement général, il est décidé de créer un établissement public de recherche, doté d'une autonomie administrative et financière, financé par des subventions de la Colonie et de l'ORSC. C'est à Decary que l'Office confie le soin, en 1946, de mettre sur pied un Institut de recherches scientifiques à Madagascar. Cet institut doit être créé de toutes pièces, puisqu'il n'existe, dans la Grande Île, aucun équivalent de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN)⁴⁰, et fonctionner sur le modèle de l'IFAN, « en regroupant des laboratoires actuellement éparés ou à créer » (Combes, 1948).

Raymond Decary relate cette gestation dans son *Journal* : « J'avais entretenu M. Combes [directeur de l'ORSC] de l'état d'abandon dans lequel se trouvait la recherche à Madagascar. Je n'avais pas été remplacé. Il fallait créer quelque chose de plus important que le Service de Recherche scientifique avec plusieurs laboratoires, et surtout rendre le service complètement indépendant de l'administration locale, tant au point de vue administratif qu'au point de vue financier. En un mot, il fallait un organisme autonome, ne dépendant que de Paris. Je fus alors chargé de mettre au point le projet et l'établis de la manière suivante : le futur institut de recherche comprendra un personnel

38 Ce que confirme l'appréciation que donne le Gouverneur général à ce moment-là (22 octobre 1941), reconnaissant en creux qu'il n'avait pas choisi le bon profil pour la propagande (ANOM, EE II 4269, dossier 769).

39 Il est cependant nommé en janvier 1943 « juge au Tribunal militaire permanent », et promu chef de bataillon au début de 1944.

40 Créé en 1936 pour l'Afrique-Occidentale française.

de direction et des services et laboratoires de recherche (trois laboratoires de botanique, cinq de pédologie, océanographie, chimie appliquée, physique du globe et ethnologie). Le directeur de l'Institut est nommé par le ministre des Colonies sur proposition du directeur de la Recherche scientifique coloniale. Il est le chef de l'un des laboratoires » (Decary, MS 3189).

En août 1945, le projet de création de l'Institut de recherche scientifique de Madagascar (IRSM) qu'il a préparé obtient l'accord de principe du gouverneur général (Combes, 1948). L'IRSM est créé par décret en décembre 1946.

Dès lors, Raymond Decary se retire à la Ferté-sous-Jouarre, où, reconnu comme l'éminent spécialiste de Madagascar, il vit une studieuse retraite. Il ne reviendra dans la Grande Île qu'une fois, en 1952, invité pour le cinquantième anniversaire de l'Académie malgache.

Conclusion

La riche carrière administrative de Raymond Decary est pleine d'enseignements sur la politique coloniale française. Rien, dans son *Journal*, n'indique une prise de distance de sa part avec le « devoir colonial » revendiqué par Jules Ferry⁴¹ : « partager les bienfaits de la science et du progrès », ni avec sa traduction économique : « La politique coloniale est fille de la politique industrielle », qui s'incarne dans la « mise en valeur » (Rist, 2001). La dimension socio-culturelle n'est pas absente de cette politique, mais elle se limite aux domaines de la santé et de l'enseignement, dans une perspective utilitariste pour la puissance coloniale. On a vu comment, au fil des années, sa pratique du terrain et son intérêt pour l'ethnologie le conduisent à porter une grande attention aux conséquences, sur les structures sociales, du processus de modernisation économique. La recherche, notamment en sciences humaines et sociales, devient alors un outil indispensable de la politique coloniale. Decary est précurseur en la matière : « Parmi toutes les sciences naturelles qui intéressent immédiatement l'œuvre d'un pays colonisateur, la science de l'Homme tient la première place ; de ses applications dépend la réussite ou l'échec du but poursuivi, et le succès de l'entreprise est essentiellement fonction de la connaissance approfondie

41 Jules Ferry, discours à la Chambre des députés du 28 juillet 1885.

de l'indigène » (Decary, 1937). Cette approche, légitimée dans une certaine mesure par le Front populaire, sera pleinement reconnue dans les années suivant la Libération. Elle s'incarnera progressivement, de la doctrine Truman à la création de la CNUCED, dans le concept de « développement », qui, inversant l'ordre des facteurs, sera défini par François Perroux comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent aptes à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (Perroux, 1964).

L'AUTEUR

Pascal Gendreau

Pascal Gendreau a occupé différents postes dans l'administration et dans la sphère publique, notamment ceux de conseiller financier pour l'Afrique au ministère de l'Économie et des Finances (Direction du Trésor), de directeur de cabinet du ministre de la Coopération et du Développement et de président du Conseil d'administration de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

BIBLIOGRAPHIE

- Allorge, L. (2012). Préface. In Decary, Y. (Ed.). *Madagascar, passion d'un naturaliste. L'étonnant parcours d'un humaniste intrépide. Extraits (30 juin 1920-24 août 1939) du journal de Raymond Decary* (11-15). Alzieu.
- Allorge, L., & Matile-Ferrero, D. (2011). Cactus et cochenilles introduits à Madagascar. Mise au point à l'appui des collections historiques du MNHN à Paris, *Revue française d'entomologie*, 33(1-4), 55-64.
- Balard, M., & Maestri E. (2001). Raymond Decary (1891-1973) ou Madagascar mis en collections. *Outre-mers*, 88(332-333), 207-229. <https://doi.org/10.3406/outre.2001.3891>
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>
- Cohen, W. B. (1972). The Colonial Policy of the Popular Front. *French Historical Studies*, 7(3), 368-393. <https://doi.org/10.2307/286220>
- Combes, R. (1948). L'IRSM. *Revue générale des sciences pures et appliquées et Bulletin de la société philomathique*, 3(55).
- Coquery-Vidrovitch, C. (1979). Colonisation ou impérialisme : la politique africaine de la France entre les deux guerres. *Le Mouvement social*, 107, 51-76.
- Decary, R. (1916-1973). *Journal de Raymond Decary (1916-1973)*. MS 3147 à 3198, déposé à la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle.
- Decary, R. (1973). Vicissitudes de la végétation dans le Sud de Madagascar. *Bulletin de liaison de la société Réunionnaise pour l'étude et la protection de la nature*, Numéro spécial, La Forêt, 100-107.
- Decary, R. (1969). *Souvenirs et croquis de la terre malgache*. Éditions maritimes et d'outre-mer.
- Decary, R. (1964). *Contes et légendes du sud-ouest de Madagascar*. Maisonneuve et Larose.
- Decary, R. (1939). L'activité du service de la recherche scientifique à Madagascar. *Bulletin de l'Académie malgache*, 22, 125-137.
- Decary, R. (1938). Les recherches de botanique pure et appliquée à Madagascar. *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, 161, 148-159.
- Decary, R. (1937). L'activité ethnologique à Madagascar. *Congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer*. In *Madagascar, Études diverses*, Bibliothèque de l'ASOM, in-8, 13143.
- Decary, R. (1930). La destruction des cactus par une cochenille à Madagascar, ses conséquences économiques et sociales. *Annales de la société linnéenne*, 75, 101-117. <https://doi.org/10.3406/linly.1930.14720>
- Decary, R. (1928a). À propos de l'Opuntia épineux de Madagascar. *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 77(8), 43-46. <https://doi.org/10.3406/jatba.1928.4035>
- Decary, R. (1928b). *Lexique franco-antandroy*. G. Pitot & cie.

- Decary, R. (1925a). Le coccus cactus à Madagascar. *Bulletin économique de Madagascar*, supplément au 1^{er} et 2^e trimestres, 61-62.
- Decary, R. (1925b). L'utilisation des Opuntias en Androy. *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 50(5), 769-771. <https://doi.org/10.3406/jatba.1925.4336>
- Decary, Y. (2017). *De Verdun à Madagascar. Lettres de guerre (1914) et extraits (1916-1919) du journal de Raymond Decary*. Alzieu.
- Decary, Y. (2012a). *Madagascar, entre la fleur et le képi. Extraits (août 1939-novembre 1944) du journal de Raymond Decary*. Alzieu.
- Decary, Y. (2012b). *Madagascar, passion d'un naturaliste. L'étonnant parcours d'un humaniste intrépide. Extraits (30 juin 1920-24 août 1939) du journal de Raymond Decary*. Alzieu.
- Dimier, V. (2004a). Le Commandant de Cercle : un « expert » en administration coloniale, un « spécialiste » de l'indigène ?. *Revue d'histoire des sciences humaines*, 10(1), 39-57. <https://doi.org/10.3917/rhsh.010.0039>
- Dimier, V. (2004b) *Le Gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*. Éditions de l'université de Bruxelles.
- Faublée, J. (2003). Postface. In Balard, M., *Madagascar 1916-1945, les regards d'un administrateur ethnographe : Raymond Decary* (351-et suiv.). Azalées.
- Gouvernement général de Madagascar et Dépendances (1939). *Plan de développement économique et social, établi en mai 1938, mis à jour en mars 1939*. Imprimerie officielle. (Bibliothèque de l'ASOM, in-4, 66).
- Kaufmann, J. C. (2001). *La Question des Raketa*: Colonial Struggles with Prickly Pear Cactus in Southern Madagascar, 1900-1923. *Ethnohistory*, 48(1-2), 87-125. <https://doi.org/10.1215/00141801-48-1-2-87>
- Lagana, M. (1989). L'échec de la commission d'enquête coloniale du Front populaire. *Historical Reflections/Réflexions historiques*, 16(1), 79-97. <https://www.jstor.org/stable/41298907>
- Middleton, K. (1999). Who killed 'Malagasy cactus'? Science, Environment and Colonialism in Southern Madagascar (1924-1930). *Journal of Southern African Studies*, 25(2), 215-248. <https://www.jstor.org/stable/2637601>
- Olivier, M. (1931). *Six ans de politique sociale à Madagascar*. Grasset.
- Perrier de la Bâthie, H. (1934). Des Sols de Madagascar et des Plantes qui en indiquent la valeur. *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 157(14), 756-779. <https://doi.org/10.3406/jatba.1934.5412>
- Perrier de la Bâthie, H. (1928). Les Pestes végétales à Madagascar. *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 79(8), 36-43. <https://doi.org/10.3406/jatba.1928.4034>
- Perroux, F. (1964) *L'économie au xx^e siècle*. PUF.
- Petit, G. (1929). Introduction à Madagascar de la cochenille du figuier d'Inde (*Dactylopius coccus Costa*) et ses conséquences inattendues. *Revue d'histoire naturelle appliquée*, 10(5), 160-173.
- Rist, G. (2001). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Presses de Sciences Po.
- Sarraut, A. (1923). *La mise en valeur des colonies françaises*. Payot.

► La santé : nouveaux défis pour le développement

Sous la direction de Hamidou Niangaly, Valéry Ridde et Josselin Thuilliez

- **Introduction : repenser la santé en Afrique à l'aune de la crise sanitaire**
Hamidou Niangaly - Valéry Ridde - Josselin Thuilliez

DOSSIER

- **Vers une couverture sanitaire universelle au Sénégal**
Quelles sont les meilleures stratégies de financement ?
Sameera Awawda - Bruno Ventelou - Mohammad Abu-Zaineh
- **Does Health Insurance Improve Health Access?**
Evidence from RSBY Health Insurance for Below Poverty Line households in India
Isadora Mathevet
- **Déterminants du recours aux soins communautaires à Madagascar**
Marilys Victoire Razakamanana
- **L'avènement de la couverture sanitaire universelle dans la gouvernance globale**
Amandine Fillol - Lara Gautier - Valéry Ridde

VARIA

- **La gouvernance urbaine « les pieds dans l'eau »**
Le foncier urbain cotonnois à l'épreuve des matérialités environnementales au Bénin
Thibault Boughedada
- **The Willingness to Pay for Social Insurance**
A Field Experiment in the Algiers Governorate
Walid Merouani - Moundir Lassassi

FIGURES DU DÉVELOPPEMENT

- **Raymond Decary, « administrateur d'abord, naturaliste ensuite »**
Pascal Gendreau

LE DÉVELOPPEMENT DANS LES MÉDIAS

- **La médiatisation de la santé dans les pays du Sud**
Laëtitia Larcher - Charles Mamere

ÉDITIONS DE LA SORBONNE

Couverture : Isabel le Roux, *African Sun*, 2005

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT
DE LA SORBONNE

20 €

ISBN : 979-10-351-0667-6
ISSN : 2554-3415



9 791035 1106676